

Quelles données sur les violences sexuelles en France et quelle lecture en faire ?

Alice Debauche,

maîtresse de conférences en sociologie, membre de Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Sage), UMR 7363, université de Strasbourg – Centre national de la recherche scientifique (CNRS), chercheuse associée à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Les différentes sources disponibles sur les violences sexuelles donnent à voir des dimensions spécifiques des violences. Les données administratives par exemple traitent le nombre de plaintes et de condamnations annuelles. Elles permettent des analyses sur le long terme. On constate ainsi une augmentation massive du nombre annuel de plaintes depuis les années 1980 et jusqu'aux années 2000 [1]. Le nombre de plaintes annuelles pour viol a été multiplié par 6,4 entre 1974 et 2009, passant d'environ 1 500 à près de 10 000, tandis que le nombre de plaintes pour agressions sexuelles était multiplié par 2,4, passant de 5 604 à 13 411. Il faut noter que le nombre de plaintes pour viols a stagné entre 2001 et 2007, oscillant entre 9 800 et 10 500 ; il a même diminué légèrement par la suite. On assiste toutefois, depuis l'automne 2017, à une nouvelle augmentation importante des plaintes pour viols et pour agressions sexuelles, dans un contexte de dénonciation massive des violences sexuelles par les femmes sur les réseaux sociaux et dans les médias. Cependant, l'augmentation des plaintes depuis les années 1970 ne s'est pas répercutée

dans des proportions similaires au niveau des condamnations, ce qui est inhérent au mécanisme de traitement des affaires par la justice et également à la spécificité des dossiers de violences sexuelles qui font fréquemment l'objet de classements sans suite ou de non-lieux [2].

Les conséquences des violences sexuelles sur la santé constituent un enjeu majeur pour la recherche scientifique et les politiques publiques de santé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a ainsi adopté une définition large des violences sexuelles : « *tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte, y compris, mais sans s'y limiter, le foyer et le travail* [3] ».

Enveff

Plusieurs enquêtes en population générale ont – depuis le début des années 1990 – interrogé la population sur la survenue de violences sexuelles au cours de la vie. Parmi elles, l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) [4] a été réalisée en 2000, par téléphone, auprès de 7 000 femmes de 20 à 59 ans. Concernant les violences sexuelles, l'Enveff comportait des questions sur les attouchements, les tentatives de rapports forcés et les rapports forcés, au cours de la vie et au cours des douze mois précédant l'enquête. Les résultats ont permis de confirmer l'ampleur des violences, puisque les chercheuses ont estimé

L'ESSENTIEL

▣ La prévalence des violences sexuelles en France est considérable : selon l'enquête Virage (2015), 14,5 % des femmes et 3,9 % des hommes ont subi des violences sexuelles au cours de leur vie ; parmi eux, 3,7 % des femmes et 0,6 % des hommes ont subi une tentative de viol ou un viol. Les multiples enquêtes montrent la grande concentration de ces violences aux plus jeunes âges de la vie : plus de la moitié des violences sexuelles déclarées par les femmes et les deux tiers de celles déclarées par les hommes se produisent ou débutent avant 18 ans.

le nombre annuel de rapports sexuels forcés à 48 000 pour les femmes de 20 à 59 ans, sachant que la majorité des faits se produisent avant les 18 ans de la victime et ne sont donc pas comptabilisés ici. L'enquête a par ailleurs permis souligner la part importante de violences sexuelles se déroulant dans le contexte conjugal, en association avec d'autres formes de violences ou non.

Virage

En 2015, une nouvelle enquête sur les violences de genre – Violence et rapports de genre (Virage) [5] – a été réalisée afin de mettre à jour les données et les résultats recueillis par l'Enveff, et d'approfondir certaines thématiques telles que la place des enfants dans les situations de violences conjugales. Un échantillon de 27 000 personnes (environ



© Couple, 1926, Pablo Picasso © Succession Picasso 2019 - Photo © RMN-Grand Palais (Musée national Picasso-Paris) / Thierry Le Mage

15 000 femmes et 12 000 hommes) de 20 à 69 ans a été interrogé par téléphone. Afin de mieux faire le lien entre les catégories d'enquête et les qualifications pénales, il était demandé aux enquêtés ayant déclaré des violences sexuelles de décrire précisément les actes subis.

L'enquête a ainsi permis d'estimer le nombre annuel de viols et d'agressions sexuelles, selon le sexe et l'âge (tableau 1) [6]. Ces estimations ne portent que sur les personnes âgées de 20 à 69 ans au moment de l'enquête et sont donc bien en deçà de la réalité pour l'ensemble de la population française. En outre, elles ne concernent que les personnes vivant « en ménage ordinaire », autrement dit ne résidant pas en habitat collectif (foyers, cités universitaires, hôpitaux ou maisons de retraite) ; ces estimations ne tiennent donc pas compte des violences sexuelles que sont susceptibles de vivre les personnes vivant dans ce type de résidences. Le tableau 2 [6] présente les prévalences des viols et des agressions sexuelles pour la vie entière, selon le genre et l'espace de vie dans lequel les violences se sont produites.

Tableau 1. Proportion (%) et effectif de personnes victimes de viols, tentatives de viol et autres agressions sexuelles dans les 12 derniers mois

Catégorie juridique	Femmes		Hommes	
	%	Effectif	%	Effectif
Viols et tentatives de viol	0,31	62 000(1) [38 000-86 000]*	0,01	2 700(1) [0-5 000]
- Parmi les 20 à 34 ans	0,45	25 600	ns ⁽²⁾	ns ⁽²⁾
- Parmi les 35 à 49 ans	0,40	26 100	ns ⁽²⁾	ns ⁽²⁾
- Parmi les 50 à 69 ans	0,13	10 300	ns ⁽²⁾	ns ⁽²⁾
Autres agressions sexuelles ⁽³⁾	2,76	553 000 [483 000-622 000]*	0,97	185 000 [143 000-227 000]*
- Parmi les 20 à 34 ans	5,36	303 000	1,47	81 000
- Parmi les 35 à 49 ans	2,60	170 000	1,10	70 000
- Parmi les 50 à 69 ans	1,02	80 000	0,46	34 000
Toutes agressions sexuelles ⁽⁴⁾	2,90	580 000 ⁽⁵⁾ [509 000-651 000]*	1,03	197 000 ⁽⁵⁾ [154 000-240 000]*

Source : Ined, enquête Virage 2015.

Champ : Femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine.

Notes : (1) Soit 52 400 femmes victimes de viols et 36 900 de tentatives de viol, 62 000 ayant été victimes d'un type, de l'autre, ou des deux. De même, 2 700 hommes ont déclaré des viols et 1 100 des tentatives.

(2) Non significatif car effectif trop faible.

(3) Hors harcèlement sexuel et exhibitionnisme.

(4) Y compris viols et tentatives de viol, mais hors harcèlement sexuel, exhibitionnisme et autres actes et pratiques sexuels forcés.

(5) Une personne pouvant avoir déclaré plusieurs faits de catégories différentes, ce chiffre n'est pas égal à la somme des catégories.

* [38 000-86 000] : intervalle de confiance à 95 %.

Tableau 2. Proportion (%) de victimes de violences sexuelles au cours de la vie, par espace de vie

Espace de vie	Viols et tentatives de viol		Toutes violences sexuelles ⁽¹⁾	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Famille et proches	1,61	0,32	5,00	0,83
Études	0,20	0,04	1,38	0,49
Couple ⁽²⁾	1,39	0,03	1,91	0,31
Travail	0,06	0,00	1,79	0,57
Espace public et autres	0,90	0,27	7,85	2,19
Tous espaces de vie	3,72	0,61	14,47	3,94

Source : Ined, enquête Virage 2015.

Champ : Femmes et hommes âgés de 20 à 69 ans vivant en France métropolitaine.

(1) Y compris viols et tentatives de viol, et hors harcèlement sexuel et exhibitionnisme.

(2) Conjoint ou ex-conjoint au moment des faits.

Lecture : Parmi les femmes de 20 à 69 ans, 14,47 % déclarent avoir subi des violences sexuelles au cours de leur vie (quel que soit l'espace de vie), et 5,00 % en avoir subi dans le cadre de la famille.

Les résultats de l'enquête Virage sur les violences sexuelles montrent que les femmes sont victimes dans des proportions bien supérieures aux hommes, qu'elles sont victimes dans tous les espaces de vie et à tous les âges de la vie, alors que les hommes sont principalement concernés par des violences durant l'enfance et l'adolescence, pour la plupart dans le cadre de la famille et des proches ou des espaces publics. Cette enquête, toujours en cours d'exploitation, permettra également de mettre en évidence les liens entre l'expérience des violences et la santé mentale des personnes (dépression, troubles du comportement alimentaire, tentatives de suicide, etc.). Elle permettra également d'avoir des éléments très détaillés sur les auteurs des violences, notamment dans le cadre de la famille et du couple.

Conclusion

Les données statistiques sur les violences sexuelles en France demeurent relativement fragmentées et insuffisantes. Cependant, il est possible, par le biais des enquêtes, d'estimer la prévalence des violences sexuelles à entre 15 % et 20 % des femmes adultes et pour les hommes de 3 % à 6 % environ. De plus, les enquêtes ont montré la grande concentration de ces violences aux plus jeunes âges de la vie : plus de la moitié des violences sexuelles déclarées par les femmes et les deux tiers de celles déclarées par les hommes se produisent ou débutent avant 18 ans. De plus, les femmes continuent à subir ces violences à tous les âges de la vie, bien que dans des proportions moindres, alors que les hommes sont relativement épargnés à l'âge adulte. Les femmes

subissent des violences sexuelles dans tous les espaces de vie (travail, études, couple et relations avec les ex, famille et proches, espaces publics) alors que les hommes sont principalement victimes dans le cadre de la famille et des relations avec les proches ou dans les espaces publics. Les enquêtes ont également mis en évidence les liens étroits entre l'expérience des violences sexuelles et des problèmes de santé physique, mentale et sexuelle, bien qu'il faille se garder de généraliser : toutes les personnes ayant subi des violences ne sont pas affectées identiquement sur le plan sanitaire.

Les données administratives montrent une propension croissante des victimes à porter plainte suite à des violences sexuelles. Cette augmentation des plaintes ne se répercute toutefois pas dans des proportions comparables au niveau des condamnations. ■

Pour en savoir plus

- Se reporter à la contribution d'Alice Debauche à l'audition publique « Auteurs de violence sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge ». Debauche Alice. *Quelles sont les données sur les violences sexuelles en France et quelle lecture en faire ?* Paris : audition publique, 14-15 juin 2018, Auteurs de violences sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge. 2018 : 15 p. En ligne : https://www.ffcriavs.org/media/filer_public/4f/bo/4fb051e3-2538-45ed-a6db-4af1aa69be75/expert_2_adebauche.pdf
- <https://www.ffcriavs.org/la-federation/audition-publique/>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Bajos N., Bozon M. et l'équipe Contexte de la sexualité en France (CSF). Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère. *Population et Sociétés*, mai 2008, n° 445. En ligne : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19113/pop_soc445.fr.pdf
- [2] Juillard M., Timbart O. Violences sexuelles et atteintes aux mœurs : les décisions du parquet et de l'instruction, *Infostat Justice*, mars 2018, n° 160. En ligne : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/stat_infostat_160.pdf
- [3] Krug É. G., Dahlberg L. L., Mercy J. A., Zwi A., Lozano-Ascencio R. *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève : Organisation mondiale de la santé, 2002 : 376 p. En ligne : https://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf
- [4] Équipe Enveff. *Les Violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*. Paris : La Documentation française, 2003 : 370 p.
- [5] Debauche A., Lebugle A., Brown E., Lejbowicz T., Mazuy M., Charrault A. *et al. Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles*. [Document de travail] Paris : Institut national d'études démographiques (Ined), janvier 2017, n° 229. En ligne : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/26153/document_travail_2017_229_violences_sexuelles_enquete.fr.pdf
- [6] Hamel C., Debauche A., Brown E., Lebugle A., Lejbowicz T., Mazuy M. *et al.* Viols et agressions sexuelles en France. Premiers résultats de l'enquête Virage. *Population et Sociétés*, novembre 2016, n° 538. En ligne : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25953/538.population.societes.2016.novembre.fr.pdf

Dans les départements français d'Amérique, davantage de rapports sexuels forcés

L'enquête menée sur les violences sexuelles subies par les populations de certains départements d'outre-mer concerne les connaissances, attitudes, croyances et comportements (*Knowledge, attitude, behaviour and practice – KABP*) face au virus de l'immunodéficience humaine (VIH)/sida aux Antilles et en Guyane (départements français d'Amérique – DFA).

Réalisée sous la direction de Sandrine Halfen, de l'Observatoire régional de santé (ORS) d'Île-de-France et de Nathalie Lydié, de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) intégré depuis à Santé Publique France, cette enquête a été publiée en 2014.

En voici quelques extraits qui montrent que la situation y est encore plus difficile qu'en métropole et requiert donc une prévention encore accrue :

« Au préalable, il convient d'avoir à l'esprit le fait qu'il existe probablement une sous-déclaration des violences subies. Les femmes des DFA sont 12,1 % à avoir déclaré des attouchements sexuels, 10,5 % des rapports sexuels forcés et 7,2 % des tentatives de

rapports forcés. Au total, elles sont 20,5 % à déclarer avoir connu au moins l'une de ces violences sexuelles. Les proportions chez les hommes sont bien inférieures, mais non négligeables : au total, les hommes sont 7,9 % à avoir déclaré des attouchements sexuels, des rapports – ou tentatives de rapports – sexuels forcés.

Par rapport à 2004, la proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences sexuelles (des attouchements et/ou des rapports sexuels forcés) a augmenté. De 14,3 % lors de l'enquête précédente, elle passe à 20,5 % en 2011, dont respectivement 4,3 % et 10,5 % de rapports sexuels forcés. Cette hausse des violences sexuelles déclarées s'observe également chez les hommes : si 5,7 % d'entre eux déclaraient en 2004 avoir connu des violences sexuelles au cours de leur vie, ils sont aujourd'hui 7,9 % à être dans ce cas. Cette hausse doit être interprétée avec prudence, car si elle peut être l'expression d'un accroissement réel des violences, elle est sans doute aussi (ou plutôt) l'expression d'une plus grande aisance ou légitimité des individus

à pouvoir les déclarer. Les femmes des DFA sont aussi nombreuses que celles de métropole à déclarer avoir subi des violences sexuelles (environ 20 %). Elles indiquent davantage que leurs homologues de métropole des rapports sexuels forcés (10,5 % contre 8,9 %, écart significatif).

Il était demandé aux personnes qui ont déclaré des violences sexuelles à quel âge elles les avaient subies (la première fois, quand plusieurs violences étaient mentionnées). Les violences subies par les femmes interviennent six ans plus tôt que chez les hommes : en moyenne, dans les DFA, à 13,5 ans chez les femmes et 19,4 ans chez les hommes. Ces écarts entre hommes et femmes se retrouvent dans les trois départements. » ■

Source : Observatoire régional de santé d'Île-de-France, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

Halfen S. et Lydié N. (dirs.) *Les Habitants des Antilles et de la Guyane face au VIH/sida et à d'autres risques sexuels*. Paris: La Documentation française, 2014.

Tableau 1. Pourcentage de personnes ayant déclaré des violences sexuelles au cours de la vie selon le département et le sexe

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		p*		DFA		Métropole		p*DFA/métropole	
	2011		2011		2011		2011		2011		2010			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
N =	549	918	531	937	656	922			1736	2777	3855	4576		
Attouchements	3,5	13,2	3,3	9,6	3,9	15,6	NS	≠	3,5	12,1	5,2	15,2	≠	≠
Rapports sexuels forcés	3,4	10,7	2,5	9,6	4,6	12,1	NS	NS	3,2	10,5	1,2	8,9	≠	≠
Tentatives de rapports sexuels forcés ⁽¹⁾	1,6	6,9	3,7	6,1	2,7	10,9	NS	≠	2,6	7,2	--	--		
Avoir connu au moins une de ces violences sexuelles	7,7	20,9	7,7	18,1	9,3	25,9	NS	≠	7,9	20,5	--	--		
Âge moyen aux premières violences sexuelles⁽²⁾	19,3	14,4	19,8	12,2	18,9	13,3	NS	NS	19,4	13,5	--	--		

(1) Parmi celles/ceux qui ont déclaré ne jamais avoir eu de rapports sexuels forcés.

(2) Y compris les attouchements.

p* ≠ indique une probabilité de χ^2 inférieure ou égale à 5 %, soit un écart significatif entre les hommes des trois départements ou entre ceux des DFA et ceux de métropole (entre les femmes des trois départements ou entre celles des DFA et celles de métropole). NS : écart non significatif.

Source: Halfen S., Lydié N. (dirs.) *Les Habitants des Antilles et de la Guyane face au VIH/sida et à d'autres risques sexuels*. Observatoire régional de la santé (ORS) Île-de-France, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), Paris : La Documentation française, 2014 : p. 189. En ligne : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1577.pdf>